

Télécharger les attestations – pièces attributaires

Afin de pouvoir être titulaire du marché, il sera demandé à l'opérateur économique de fournir un certain nombre d'attestations. Une fois le marché notifié celles-ci seront à mettre à jour tous les 6 mois (sauf attestation d'assurance : 1 fois par an).

Les attributaires n'ayant pas téléchargé ces attestations recevront le message suivant :

Urgent : Vos attestations ne sont pas à jour, l'attribution de votre marché est en péril.

Le téléchargement de ces pièces s'effectue sur le profil fournisseur de l'opérateur (non lié à un avis d'appel d'offre spécifique).

Tout d'abord, il conviendra que l'entreprise soit inscrite (démarche gratuite), si cela n'a pas été fait lors du retrait de DCE ou dépôt des offres, l'opérateur attributaire recevra un mail à l'adresse qu'il aura indiqué sur l'enveloppe du pli ou à défaut sur le DC1 l'invitant à s'inscrire.

L'inscription peut également s'effectuer directement sur ce lien :

<http://marchespublics.saint-lo-agglo.fr/>

Vous arriverez sur cet écran, à partir duquel vous avez accès à l'inscription (voir fiche : utilisation du profil acheteur)

Bienvenue sur la plateforme des marchés publics de Saint-Lô Agglo, de la Ville de Saint-Lô et du CCAS

APPELS D'OFFRES | FOURNISSEURS | CONTACT | PRATIQUE

ACHETEUR
▶ Accès à votre compte

FOURNISSEURS
▶ Accès à votre espace
▶ Alerte gratuite sur les appels d'offres, et codes d'accès aux dossiers : donnez votre Email :
Inscription

Assistance Fournisseurs
Les réponses à vos questions les + fréquentes sont sur cette page.

Marchés Publics de la Ville, du CCAS de Saint-Lo et de Saint-Lo Agglo

Accès libre aux annonces

Nature : Toutes Travaux Services Fournitures

Mot-clé :

Rechercher Recherche avancée

GAGNEZ DU TEMPS 100% DEMAT ECONOMIE & EFFICACITE

Alerte gratuite !
AWS-Achat propose une **alerte gratuite** sur les consultations publiées par ses acheteurs adhérents. Vous recevrez un courriel personnalisé quotidien si des avis correspondent à vos critères. Avec l'activation de votre alerte, vous figurerez dans la base des fournisseurs AWS proposée à tous nos acheteurs pour toutes leurs consultations, y compris celles inférieures à 15.000 Euros qui se font souvent sans publicité. Cette inscription créera votre "Espace Fournisseur" avec des services précieux pour suivre vos appels d'offres. Le "coffre-fort" sécurisé "Attestations", vous permettra de gagner près de 10 jours pour obtenir votre notification si vous êtes retenus ! Tous les services aux entreprises sont **gratuits**.

Certificats de signature
En vertu de l'Arrêté du 15 juin 2012 relatif à la signature électronique, les certificats PRIS V1 ne sont plus acceptés sur AWS-Achat pour les réponses dématérialisées, et ce depuis le 18 mai 2013. Seuls les certificats conformes au RGS** sont acceptés. Si vous possédez un PRIS contactez le prestataire qui vous a fourni le dit certificat. Si vous n'avez pas de certificat RGS, rapprochez vous d'une autorité de certification (AC). **Testez la conformité de votre certificat** : pour anticiper toute difficulté lors de votre dépôt dématérialisé...

Inscription Entreprises à la veille gratuite
Assistance aux entreprises
Restitution de votre mot de passe
Désabonnement : Connectez-vous avec vos codes, puis allez sur GESTION / Mon Profil et sélectionnez "Je souhaite seulement retirer des dossiers..." ; pour supprimer complètement votre fiche, faites GESTION / Désinscription.

AWS | Mentions Légales | Assistance | Contact | XITI

Si vous êtes inscrit, il faudra accéder à votre espace :

Bienvenue sur la plateforme des marchés publics de Saint-Lô Agglo, de la Ville de Saint-Lô et du CCAS

APPELS D'OFFRES FOURNISSEURS CONTACT PRATIQUE

ACHETEUR
 > Accès à votre compte

FOURNISSEURS
 > Accès à votre espace
 > Alerte gratuite sur les appels d'offres, et codes d'accès aux dossiers : donnez votre Email :
 Inscription

Assistance Fournisseurs
 Les réponses à vos questions les + fréquentes sont sur cette page.

Accès libre aux annonces
 Nature : Toutes Travaux Services Fournitures
 Mot-clé :
 Rechercher Recherche avancée

Alerte gratuite !
 AWS-Achat propose une **alerte gratuite** sur les consultations publiées par ses acheteurs adhérents. Vous recevrez un courriel personnalisé quotidien si des avis correspondent à vos critères. Avec l'activation de votre alerte, vous figurerez dans la base des fournisseurs AWS proposée à tous nos acheteurs pour toutes leurs consultations, y compris celles inférieures à 15.000 Euros qui se font souvent sans publicité. Cette inscription créera votre "Espace Fournisseur" avec des services précieux pour suivre vos appels d'offres. Le "coffre-fort" sécurisé "Attestations", vous permettra de gagner près de 10 jours pour obtenir votre notification si vous êtes retenus ! Tous les services aux entreprises sont gratuits.

Certificats de signature
 En vertu de l'Arrêté du 15 juin 2012 relatif à la signature électronique, les certificats PRIS V1 ne sont plus acceptés sur AWS-Achat pour les réponses dématérialisées, et ce depuis le 18 mai 2013. Seuls les certificats conformes au RGS** sont acceptés. Si vous possédez un PRIS contactez le prestataire qui vous a fourni le dit certificat. Si vous n'avez pas de certificat RGS, rapprochez vous d'une autorité de certification (AC). **Testez la conformité de votre certificat** : pour anticiper toute difficulté lors de votre dépôt dématérialisé...

Inscription Entreprises à la veille gratuite
Assistance aux entreprises
Restitution de votre mot de passe
 Désabonnement : Connectez-vous avec vos codes, puis allez sur GESTION / Mon Profil et sélectionnez "Je souhaite seulement retirer des dossiers..." ; pour supprimer complètement votre fiche, faites GESTION / Désinscription.

AWS Mentions Légales Assistance Contact XITI

Après avoir entré vos identifiants vous arriverez sur cet écran, où vous pourrez télécharger vos attestations :

Saint-Lo Agglo
 Compte créé le 05/04/2016 , dernière connexion le 24/01/2017
 Profil : Autres / FRANCE / avec veille

TOUTES LES ANNONCES

GESTION ANNONCES DOSSIER EN COURS CORRESPONDANCE PRATIQUE

Votre profil
Attestations
 Documents privés
 Certificat de signature
 Désinscription

ANOMALIES
 Certaines anomalies risquent de perturber le fonctionnement de votre espace et peuvent donner lieu à la suppression de votre fiche, notamment en cas de données manifestement incorrectes.

METTRE À JOUR VOTRE COURRIEL DE SECOURS, IL N'EST PAS RENSEIGNÉ

BIENVENUE SUR VOTRE ESPACE ENTREPRISE
 1 - **ALERTES** : Mettez votre profil à jour pour optimiser vos alertes et actualiser votre présentation. : GESTION / Votre profil
 2 - **CORRESPONDANCE OFFICIELLE** : Surveillez votre courriel, conformément au décret 2011/144, la correspondance officielle vous sera adressée par le robot courrier@aws-france.com (Erratums, modification de DCE, réponse aux questions, convocations, lettre de rejet, lettre de notification). Assurez-vous que votre anti-spam autorise l'expéditeur courrier@aws-france.com. Vous pourrez également retrouver ces courriers dans la rubrique **CORRESPONDANCE**.
 3 - **SIGNATURE** : Les documents contenus dans un pli doivent être signés individuellement avec un certificat RGS** (sauf pour les procédures adaptées, si l'acheteur accepte les plis non signés). La signature d'un dossier compressé n'est pas recevable. Vous pouvez signer avant ou pendant la phase de dépôt. Utilisez le **parapheur AWS-Signature** dans **OUTILS**.
 4 - **ATTESTATIONS** : Si vous êtes attributaire d'un marché, vous devrez produire tous les 6 mois, pendant la durée du marché, vos attestations fiscales et sociales, pour attester que vous vous êtes acquittés de vos charges. Vous pouvez gagner du temps en téléchargeant gratuitement ces attestations dans le coffre-fort sécurisé disponible dans **GESTION / Attestations**.

1 Annonces publiées correspondant à vos critères.

Publié	Date limite	Objet
26/12/2016	31/01/2017 à 12h00	Saint-Lô Agglo (50008) [réf. 1-16S0045] AGNEAUX - Restructuration des vestiaires de football et club-house

Avis RC DCE [X]
 Déposer un pli

AWS Mentions Légales Contact

Il ne reste plus qu'à les télécharger :

COFFRE-FORT ATTESTATIONS

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché (article 46 du CMP) :

- Pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales, ou documents équivalents en cas de candidat étranger. (Nota : ces attestations sont réputées fournies si le candidat produit un formulaire NOTI 2 (ex DC 7) ou documents équivalents en cas de candidat étranger - Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-notification>)

Ces pièces pourront être utilement mises en ligne gratuitement sur cet espace, afin que tous les acheteurs candidats puissent immédiatement y accéder, vous évitant ainsi toute perte de temps et tout risque de perte du marché au moment de l'attribution.

Après le téléchargement nous élargirons l'application de ces attestations à l'ensemble des fiches de courriel aux correspondants de ces fiches pour le leur signaler, avec la possibilité pour eux de confirmer ou non l'échéant.

Date de fin de validité (certaines mises automatiquement

Date de délivrance indiquée sur le document et non de chargement

Émission

Expiration

Attestations à télécharger applicables au SIREN

<input type="checkbox"/> KBIS de l'établissement Principal	Parcourir...	Aucun fichier sélectionné.		
OU <input type="checkbox"/> Enregistrement Répertoires des métiers	Parcourir...	Aucun fichier sélectionné.		
OU <input type="checkbox"/> Enregistrement à l'ordre des architectes	Parcourir...	Aucun fichier sélectionné.		
<input type="checkbox"/> Attestation Assurance Resp. Civile	Parcourir...	Aucun fichier sélectionné.		
<input type="checkbox"/> Attestation Assurance décennale	Parcourir...	Aucun fichier sélectionné.		
<input type="checkbox"/> Attestation de régularité fiscale	Parcourir...	Aucun fichier sélectionné.		
<input type="checkbox"/> URSSAF vigilance	Parcourir...	Aucun fichier sélectionné.		
<input type="checkbox"/> Autres attestations sociales (BTP, ...)	Parcourir...	Aucun fichier sélectionné.		
<input type="checkbox"/> Attestation AGEFIPH	Parcourir...	Aucun fichier sélectionné.		

Attestations à télécharger applicables au SIRET

<input type="checkbox"/> KBIS de l'établissement	Parcourir...	Aucun fichier sélectionné.		
Saisir votre RIB	Banque	Guichet	Compte	Clé
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Document RIB	Parcourir...	Aucun fichier sélectionné.		
<input type="checkbox"/> Liste nominative des salariés étrangers	Parcourir...	Aucun fichier sélectionné.		
<input type="checkbox"/> Déclaration sur l'honneur	Parcourir...	Aucun fichier sélectionné.		

Enregistrer

Lorsque le service de la commande publique reçoit les pièces par un autre moyen que la plateforme, il les charge sur ce support. Un mail est alors envoyé à l'entreprise pour validation. En l'absence de réponse dans les 8 jours, les pièces sont automatiquement validées.

Ci-dessous le mail envoyé :

3-16S0024 : AWS-Achat : Un acheteur vous propose de valider vos attestations fiscales et sociales !

Dans le cadre du décret 2014/1097, un acheteur public à qui vous avez adressé vos attestations fiscales (IMPOTS), sociales (URSSAF), et assurances (Civile et / ou Décennale) les a mises à jour dans le coffre-fort réservé à cet usage, permettant ainsi une réutilisation par cet acheteur, ou par d'autres acheteurs publics auprès desquels vous candidateriez, et ce dans la limite de la validité de ces attestations.

Vous pouvez vérifier ces attestations, et le cas échéant les corriger ou les mettre à jour en allant sur votre espace AWS-Fournisseurs, à l'adresse <http://www.marches-publics.info/fournisseurs.htm> avec vos codes d'accès. Une fois identifié, allez dans GESTION / Attestations.

Grâce à ce dispositif, et en vertu du décret 2014/1097 vous pouvez préciser aux acheteurs équipés AWS que vos attestations sont disponibles en ligne gratuitement, et ainsi simplifier vos dossiers de réponse, et gagner du temps sur la réception de votre commande, si vous êtes sélectionnés.

Les attestations à fournir :

Aux termes de l'article 51 du décret 2016-360, le titulaire du marché, par lequel terme s'entend tous les cotraitants en cas de groupement et les sous-traitants, doit fournir un certain nombre de documents.

Ceux-ci sont téléchargeables sur la plateforme. Cependant, l'Agglo ne pourra visualiser les pièces des cotraitants et sous-traitants qui n'auraient jamais retiré de DCE ou déposé de plis pour une de ses consultations. Dans ce cas, les documents seront à envoyer par courrier ou mail.

Les pièces à fournir :

- Au moment de l'attribution =
 - o Attestation de cotisation sociale (URSSAF, MSA, RSI)
 - o Attestation de régularité fiscale au regard de l'impôt sur le revenu ou les sociétés et de la TVA (service des impôts)
 - o Extrait de l'inscription à un registre professionnel (Kbis, K, D1, inscription à un ordre professionnel, récépissé de dépôt auprès d'un CFE)
 - o Assurance de responsabilité civile +, le cas échéant, décennale

 - o *Pour les entreprises ayant une activité de BTP* : Attestation de la caisse des congés payés
 - o *Pour les professions libérales* : attestation de cotisation d'assurance vieillesse et d'assurance invalidité-décès
 - o *Pour les entreprises employant plus de 20 salariés* : attestation de l'AGEFIPH
 - o Le cas échéant, la liste des salariés étrangers
 - o *Pour les entreprises en redressement*, copie du jugement (à noter que l'opérateur ne pourra être titulaire du marché que si la période d'observation couvre la durée du marché)

- Tous les 6 mois =
 - Attestation de fourniture des déclaration sociales (URSSAF, MSA, RSI)
 - Attestation sur l'honneur du dépôt des déclarations fiscales (ou attestation du service des impôts)
 - Extrait K ou Kbis ou carte d'identification d'inscription au répertoire des métiers ou récépissé du dépôt auprès d'un CFE
 - Si salariés, attestation sur l'honneur d'emploi régulier des salariés + liste salariés étrangers le cas échéant

D'autres documents sont à fournir par les opérateurs situés à l'étranger.